



# ecole-pistolet-lausanne.ch

*L'école de tir au Pistolet de la Région lausannoise*

|                        |   |                 |   |                  |   |                  |  |
|------------------------|---|-----------------|---|------------------|---|------------------|--|
| <b>Hiver 2019-2020</b> | <b>Tir à 10m - Horaires, site et tarifs</b>   |                 |   |                  |   |                  |  |
| Site                   | Stand à air comprimé 10m - Prilly, avenue de la Confrérie 36c   |                 |   |                  |   |                  |  |
| Horaires des cours     | Tous les mercredis d'octobre à mars, sauf durant les vacances scolaires<br><br>Cours No 1 : de 14h.30 à 16h.00<br>Cours No 2 : de 16h.00 à 17h.30<br>Cours No 3 : de 17h.30 à 19h.00<br>Cours No 4 : de 19h.00 à 20h.30   |                 |   |                  |   |                  |  |
| Accès                  | Par transports publics ou véhicules privés (parking centre commercial Coop Prilly)  |                 |   |                  |   |                  |  |
| Habillement            | Vêtements confortables, n'entravant pas les mouvements. Chaussures de gym à semelles plates.  |                 |   |                  |   |                  |  |
| Tarifs des cours       | <p>Bien que nos formateurs soient bénévoles, les frais induits par l'organisation de cours de formations sont importants, en raison, notamment, de la location des installations, de l'entretien des armes ainsi que l'achat du matériel de tir. Nos modestes tarifs d'écolages ne contribuent ainsi que partiellement à la couverture des frais précités, raison pour laquelle nous organisons également des cours de tir pour adultes, dont le produit participe à la couverture des frais de fonctionnement de notre école de tir junior.</p> <p>Par ailleurs, nos cours respectant les directives Jeunesse et Sport, celles-ci exigent une présence minimale de 12 séances de formation, pour que ces dernières puissent être</p> <p>Nos tarifs relatifs aux frais de formation se décomposent comme suit :</p>                                 |                 |   |                  |   |                  |  |
|                        | <table border="1"> <tr> <td>Frais d'écolage</td> <td> <b>Fr. 150.-</b> facturé par saison de tir.<br/><br/>Sont compris dans ce montant, l'utilisation des installations de tir et des armes mises à disposition sur place, ainsi que la fourniture du matériel de tir (protecteurs d'ouïe, cibles, ceintures et plombs).         </td> </tr> <tr> <td>Finance d'entrée</td> <td> <b>Fr. 25.-</b> sous forme de contribution unique, perçue lors de l'entrée à l'école de tir de Lausanne-Carabiniers.<br/><br/>Cette contribution permet l'inscription du junior dans le rôle des membres de Lausanne-Carabiniers, lui assurant du même coup une couverture-assurance.         </td> </tr> <tr> <td>Frais de licence</td> <td> <b>Fr. 20.-</b> par année, uniquement pour les juniors participant à des compétitions.         </td> </tr> </table> | Frais d'écolage | <b>Fr. 150.-</b> facturé par saison de tir.<br><br>Sont compris dans ce montant, l'utilisation des installations de tir et des armes mises à disposition sur place, ainsi que la fourniture du matériel de tir (protecteurs d'ouïe, cibles, ceintures et plombs). | Finance d'entrée | <b>Fr. 25.-</b> sous forme de contribution unique, perçue lors de l'entrée à l'école de tir de Lausanne-Carabiniers.<br><br>Cette contribution permet l'inscription du junior dans le rôle des membres de Lausanne-Carabiniers, lui assurant du même coup une couverture-assurance. | Frais de licence | <b>Fr. 20.-</b> par année, uniquement pour les juniors participant à des compétitions. |
| Frais d'écolage        | <b>Fr. 150.-</b> facturé par saison de tir.<br><br>Sont compris dans ce montant, l'utilisation des installations de tir et des armes mises à disposition sur place, ainsi que la fourniture du matériel de tir (protecteurs d'ouïe, cibles, ceintures et plombs).   |                 |   |                  |   |                  |  |
| Finance d'entrée       | <b>Fr. 25.-</b> sous forme de contribution unique, perçue lors de l'entrée à l'école de tir de Lausanne-Carabiniers.<br><br>Cette contribution permet l'inscription du junior dans le rôle des membres de Lausanne-Carabiniers, lui assurant du même coup une couverture-assurance.   |                 |   |                  |   |                  |  |
| Frais de licence       | <b>Fr. 20.-</b> par année, uniquement pour les juniors participant à des compétitions.  |                 |   |                  |   |                  |  |

Mailto : [info@ecole-pistolet-lausanne.ch](mailto:info@ecole-pistolet-lausanne.ch)